

pas eu de distinction à faire dans leur hommage au Comité de Salut public; les secrètes divisions de ce Comité, auxquelles ils n'étaient pas initiés, avaient éclaté tout d'un coup. Puis ils étaient des républicains ardents, et voilà qu'on venait leur signaler dans l'idole populaire un tyran, un dictateur ! Enfin, il y avait pour qu'on se soumit une autre cause, toute morale; c'était la compression que la terreur avait exercée sur tous les esprits, en sorte qu'il n'y avait nulle part de l'énergie, de l'initiative, que les *Patriotes* divisés, défiant à l'égard les uns des autres, accoutumés à voir briser successivement leurs idoles et enseignés à maudire ce qu'ils avaient admiré, étaient incapables de toute autre chose que de suivre une impulsion donnée.

La nouvelle des événements des 8 et 9 thermidor fut reçue le 11. Les corps administratifs se turent pendant quelques jours, mais on discuta très-vivement au sein de la Société populaire. Les détails de ce débat n'ont pas été conservés; mais il est certain que la Société fut partagée. Deux membres, l'ex-procureur de la commune, Achard, et le journaliste Daumale se montrèrent surtout fidèles à la cause de Robespierre. A la fin la majorité de l'assemblée se prononça pour les vainqueurs et vota une adresse d'adhésion à la Convention nationale. La Société populaire une fois prononcée, tous les corps constitués suivirent le mouvement. Le 15, le conseil général de la commune vota à l'unanimité l'adresse suivante :

« Citoyens législateurs, hier, en Société populaire, confondus avec nos concitoyens, nous avons voté avec eux une adresse d'adhésion et de remerciement à la Convention nationale. Aujourd'hui, comme magistrats, nous venons assurer les mandataires du peuple de notre invincible attachement à la conservation de ses droits, nous rallier et nous resserrer autour des intrépides défenseurs de la liberté et de